

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIVIERS-LÈS-MONTAGNES
Séance du 19 septembre 2019 à 20h30

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 19 Date de la convocation : 13/09/2019
En exercice : 13 Date d'affichage : 13/09/2019
Qui ont pris part à la délibération : 12

L'an deux mille dix-neuf et le dix-neuf septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de VIVIERS-LÈS-MONTAGNES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VEUILLET, Maire.

Présents : Mesdames Françoise BARBERI, Isabelle DE MARTIN DE VIVIÉS.
Messieurs Alain VEUILLET, Jacques MONTAGNÉ, Daniel MONTAGNÉ, Paul SALVAN, Yohan RENET, Manuel GONÇALVÈS, Jean-Michel MAUREL.

Excusés :

Monsieur Pierre LEMETTRE (pouvoir à Monsieur Daniel MONTAGNÉ)
Madame Angéline CALMARD-MOZAR (pouvoir à Monsieur Jacques MONTAGNÉ)
Monsieur Rodolphe DUCAMP (pouvoir à Madame Françoise BARBERI).

Absente : Madame Pascale PRADES

Secrétaire de séance : Madame Isabelle DE MARTIN DE VIVIÉS.

Objet de la délibération : **DÉLIBÉRATION POUR APPROUVER/MODIFIER LE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2019**


Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2019 a été distribué aux élus avec les convocations.

Monsieur le Maire propose de délibérer pour l'**APPROUVER**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (12 voix pour, 0 contre, 0 abstention),

APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2019.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Alain VEUILLET
(Maire)